

Infogérance : faut-il faire machine arrière ?

ÉTUDE. Selon Documental, 20 % des DSI ont déjà réinternalisé des processus sous-traités. Loin d'être une remise en cause stratégique, cette tendance se focalise sur quelques fonctions.

Les DSI français sont-ils aussi rirgards que la plupart des études anglo-saxonnes sur l'infogérance le laissent croire ? C'est sur ce postulat que Christophe Deshayes, président et fondateur de la société de conseil Documental, a fondé une étude récente. Les résultats qu'il annonce sont surprenants : sur les 60 DSI hexagonaux qu'il a interrogés, 9 sur 10 ont déjà externalisé tout ou partie de leur processus, et 75 % en sont même satisfaits. C'est presque un plébiscite. Mais, dans le détail, le Français se distingue de son homologue anglo-saxon. Il rejette l'infogérance globale : pour 81 % des sondés, l'informa-

tique dans son ensemble n'est pas un candidat naturel à l'externalisation, et 17 % la réservent à des cas particuliers. La pratique nationale tend vers une externalisation raisonnée pour des sous-ensembles précis : l'hébergement de sites web (75 % des réponses) ou la gestion des télécoms (73 %).

Un repositionnement opérationnel.

« *Tout n'a pas vocation à être externalisé, décrypte Christophe Deshayes. Et surtout, ce qui est externalisé aujourd'hui ne sera peut-être plus demain.* » Ce phénomène de balancier, le « *backsourcing* », qui s'accélère chez les Anglo-Saxons, se retrouve aussi en France, où 20 % des DSI déclarent l'avoir déjà opéré. La réinternalisation partielle se focalise dans ce cas sur quelques fonctions. Par exemple, le développement d'applications, le service aux utilisateurs, l'architecture, ou la gestion de la sécurité. Il s'agit alors non pas d'une remise en cause stratégique, comme c'est souvent le cas chez les Anglo-Saxons, mais d'une reconsidération opérationnelle du problème. L'analyse des résultats en termes de coûts et de réactivité justifiant un tel retour.

« *Le périmètre de l'infogérance change tout le temps, analyse Christophe Deshayes. Le choix d'y recourir ne doit pas être définitif. La question du retour doit être posée en permanence. Même s'il faut alors payer un dédit.* » C'est trop souvent une affaire de PDG et d'avocats. Mais, pour bien externaliser et, surtout, réinternaliser, il faut avoir une compétence réelle sur les systèmes d'information : un rôle en or pour les DSI. ●

HUBERT D'ERCEVILLE

Chiffres clés

86% des DSI français ont déjà externalisé tout ou partie de leur système.

20% ont déjà réinternalisé une fonction précédemment externalisée.

100% considèrent que le discours des fournisseurs, qui laisse entendre que l'informatique a vocation, tôt ou tard, à être entièrement externalisée, doit être abandonné. Et cela au profit d'une analyse plus approfondie, plus sélective et, à l'évidence, moins définitive.

Source : Documental